

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

SOCIETE GENERALE ACTIONNARIAT (FONDS E) - Part C

FCPE soumis au droit français

SG 29 HAUSSMANN (Groupe SOCIETE GENERALE)

990000101399

<https://sg29hausmann.societegenerale.fr>.

Appelez le 01 58 98 89 11 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SG 29 HAUSSMANN en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SG 29 HAUSSMANN est agréée en France sous le n°GP-06000029 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 07/02/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds d'Epargne Salariale (FES)

Durée : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans.

Objectifs :

Classification AMF (Autorité des marchés financiers) : FCPE investi en titres cotées de l'entreprise.

L'objectif du Fonds consiste à suivre la performance à moyen terme, à la hausse comme à la baisse, de l'action cotée Société Générale. Le rendement du Fonds dépend donc de celui de l'action cotée Société Générale.

Le Fonds est ainsi composé en permanence à hauteur de 90% minimum du portefeuille en actions cotées Société Générale. Le solde peut être investi en OPCVM monétaires libellés en euro.

Le Fonds peut également utiliser des instruments dérivés listés sur des marchés réglementés ou organisés français ou étrangers à des fins d'exposition et/ou couverture du risque actions dans la limite de 200% de l'engagement du Fonds.

Politique relative au dividende : La Part C réinvestit les sommes distribuables.

Rachats : Les porteurs de parts peuvent demander quotidiennement le rachat de tout ou partie de leurs parts, pour leurs avoirs disponibles et dans les conditions prévues dans les accords de participation et/ou le Plan d'Epargne d'Entreprise et/ou le Plan d'Epargne de Groupe, ou avant l'expiration de ce délai dans les cas prévus par la législation.

Devise : La devise du Fonds est l'Euro.

Valeur liquidative quotidienne : La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré de l'année.

Type d'investisseurs visés : Ce Fonds s'adresse aux salariés de l'Entreprise (tel que ce terme est défini dans le règlement du Fonds) et aux retraités ayant conservé des avoirs dans le plan d'épargne entreprise de l'Entreprise. Le Fonds ne peut être souscrit par des « US persons » ou assimilés.

Recommandation : La durée de placement minimum recommandée est supérieure à 5 ans. Sur une durée plus courte le Fonds présente un risque plus élevé. Cette durée ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

Dépositaire : Société Générale

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le règlement et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de SG 29 HAUSSMANN, 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris ou via le site : www.esalia.com.

La valeur d'actif nette du fonds est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7 qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que la capacité de SG 29 Hausmann à vous payer en soit affectée.

Le FCPE peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

Risque de concentration : Le portefeuille du FCPE est concentré en actions cotées Société Générale. Il en résulte que la valeur du FCPE sera affectée à la baisse en cas de baisse du cours de l'action cotée Société Générale.

Risque de liquidité : Impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions.

Risque de contrepartie : Ce risque résulte du fait que la contrepartie à une transaction peut faillir à ses obligations avant que la transaction ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 années. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	240 €	90 €
	Rendement annuel moyen	-97.60%	-61.20%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 500 €	3 550 €
	Rendement annuel moyen	-55.00%	-18.70%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 680 €	7 680 €
	Rendement annuel moyen	-3.20%	-5.10%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	25 300 €	11 770 €
	Rendement annuel moyen	153.00%	3.30%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le produit entre octobre 2015 et octobre 2020.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le produit entre février 2017 et février 2022.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le produit entre décembre 2014 et décembre 2019.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 €	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans
Coûts totaux	1 €	4 €
Incidence des coûts annuels (*)	0.01%	0.01% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -5.09% avant déduction des coûts et de -5.10% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	0.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins.	0 €
Coûts de sortie	0.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.00% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0 €
Coûts de transaction	0.01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	1 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce FCPE pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder au rachat de votre investissement dans les conditions prévues dans les accords de participation et/ou d'intéressement et/ou le Plan d'Épargne d'Entreprise et/ou le Plan d'Épargne de Groupe, ou avant l'expiration de ce délai dans les cas prévus par la législation. Votre Fonds ne prélève aucune commission de rachat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, vous pouvez nous contacter par courrier ou par e-mail : SG 29 HAUSSMANN, 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris ou <https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/contact/reclamations/>

Autres informations pertinentes

Les documents légaux (règlement et, le cas échéant, dernier rapport annuel et document semestriel) sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à l'adresse suivante : SG 29 HAUSSMANN, 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris ou via le site : www.esalia.com.